

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2019

---

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE - (N° 1882)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CL194

présenté par  
M. Morel-À-L'Huissier

-----

### ARTICLE 13

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les rappels au règlement représentent un outil important d'expression des députés dans l'hémicycle. Ils permettent d'aborder et de trouver une solution à des difficultés au fur et à mesure qu'elles se présentent durant la séance. Il apparaît donc excessif d'encadrer cette faculté en la vidant de sa substance. Le présent amendement vise donc à permettre aux députés de continuer à s'exprimer pour la bonne tenue des débats.